

REGLEMENTATION DES STAGES SPORTIFS

Création du stage sportif :

Dans le cadre des activités du service des sports et en lien avec le projet éducatif du territoire, le dispositif du stage sportif a été mis en place pour développer des activités ludiques et sportives de qualités pour les jeunes à des tarifs attractifs.

Le stage se déroulera du lundi au vendredi de 10h à 17h. Le temps du midi, de 12h à 14h les jeunes pourront ramener leur repas et manger sur place avec les éducateurs. L'effectif du stage sportif sera de 16 jeunes au maximum. (Effectif pouvant évoluer en fonction de la demande et des capacités du service)

Ce dispositif va donc évoluer pour répondre à plusieurs objectifs :

- Stabilité des effectifs pour un contenu de stage sportif plus qualitatif
- Développement du lien avec le tissu associatif sportif de la ville
- Diversification des activités sportives proposées toute l'année
- Epanouissement des jeunes participants investis et engagés sur une semaine complète

Date et lieu d'inscription :

Paiement et retrait des dossiers d'inscription et préinscription au service jeunesse et sport (16-25), 8 rue Gambetta de 10h30 à 18h30. Les encadrants des activités ne récupèrent pas de dossier en gymnase.

Inscription définitive :

Le paiement du stage ainsi que le dossier d'inscription définitif sont à retourner dûment complétés et signés au plus tard une semaine avant le début du stage sportif à l'espace jeunesse et sport (16/25).

Cette mesure étant prise, dans le cadre d'une pédagogie concertée avec les intervenants des différentes activités proposées ainsi que de l'équipe municipale.

Ainsi, un jeune inscrit qui abandonnerait son activité en cours de stage serait facturé quand même de la somme de 20 euros. Sauf en cas de justificatifs officiels.

Tarifs et paiement :

La tarification pour les usagers est de 20 euros pour la semaine. Le cout de la semaine sportive pour la commune est estimé à 40 euros et variable en fonction des semaines types proposées par le service des sports. (Notamment par rapport aux choix des sorties payantes)

Fiche d'inscription (voir ci-dessous) au stage sportif à remplir obligatoirement avant le début du stage pour pouvoir y participer

Déplacements de l'enfant :

Avant l'activité, soit vous emmenez votre enfant sur le lieu de l'activité, soit l'enfant viendra seul directement au gymnase. Il faudra bien évidemment le préciser sur la fiche d'inscription.

Après l'activité, vous pouvez récupérer votre enfant à 17h sur le lieu d'activité au gymnase, soit l'enfant rentre seul. Il faudra bien évidemment le préciser sur la fiche d'inscription.

Absence de l'enfant et retard :

En cas d'absence, vous devez prévenir le service des sports qui sera votre relais auprès des encadrants de l'activité. Sauf justificatif officiel (dispense sportive et/ou arrêt médical d'au moins 15 jours), votre semaine sera facturée.

Pour tout retard, les éducateurs seront libres d'accepter ou non votre enfant.

Absence d'un encadrant/événement exceptionnel indépendant de la volonté municipale entraînant annulation de l'activité :

Vous serez automatiquement prévenu par le service des sports.

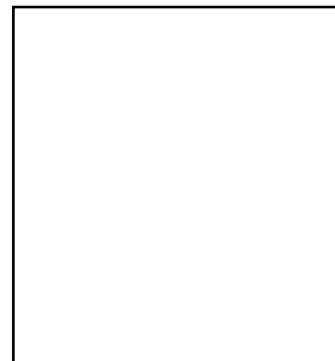
Contacts et informations :

Service jeunesse et sport : Du lundi au vendredi de 10h à 18h30.

16-25, 08, rue Gambetta 77400 Thorigny sur Marne tél : **01.64.02.80.76**



FICHE D'INSCRIPTION STAGE SPORTIF Année 2021/2022



STAGE SPORTIF PAYE

Vaccins à jour

L'ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Sexe : Féminin Masculin

Nom école fréquentée : Classe :

Ville :

RESPONSABLE PARENTAL

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Email :

N° Téléphone du domicile :

N° Téléphone portable Mère : Père :

N° Téléphone professionnel Mère : Père :

Nom de la personne à contacter en cas d'absence des parents :

N° Téléphone du domicile : N° Téléphone portable :

Le droit de garde ou l'autorité exercée par un tuteur font l'objet d'une décision de justice

OUI NON

(Si oui, fournir une copie du jugement)

INFORMATIONS ASSURANCE

Assurance : Organisme :

N° contrat :

DÉPLACEMENTS JEUNES

APRÈS L'ACTIVITÉ

- Je récupère mon enfant à la fin de l'activité
- Autre personne autorisée à récupérer mon enfant :
.....Tél :
- J'autorise mon enfant à rentrer seul et dégage la municipalité de toutes responsabilités

SANTÉ

Asthme OUI NON

Allergie(s) Alimentaire(s) : OUI NON

Médicamenteuses : OUI..... NON

Autres :

En cas de réponse positive, merci de joindre un certificat médical

PAI éventuel (se mettre en contact le service scolaire pour remplir le PAI MUNICIPAL)

Autre contre-indication médicale :

AUTORISATIONS

- Assure que mon enfant s'engage à pratiquer l'ensemble des activités proposées **sur l'intégralité de la semaine**
- Autorise le service à faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence.
- Autorise le service à conduire mon enfant en autocar, minibus, transports en commun sur le lieu de pratique des activités.
- Autorise la ville de Thorigny-sur-Marne à prendre des photos et des vidéos de mon enfant (diaporama, courrier, site, facebook, presse locale etc...).

Je soussigné (e)....., responsable de l'enfant dont les renseignements personnels figurent sur la totalité de la fiche d'inscription :

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche
- certifie avoir pris connaissance du règlement des activités et autres règles de fonctionnement du service et en accepter les termes

En cas de manquement grave aux règles de fréquentation du service, la commune peut prononcer une radiation temporaire ou définitive de l'enfant.

Thorigny-sur-Marne, le.....

Signature du responsable,

PLANNING STAGE SPORTIF DU 25 AU 29 OCTOBRE 2021

	Lundi 25	Mardi 26	Mercredi 27	Jeudi 28	Vendredi 29
10h -12h	Sport d'opposition Boxe	Sport de raquettes Tennis de table	Sport Co. Handball	Sport d'opposition Lutte	Athlétisme
12h - 14h	R	E	P	A	S
14h -17h	Sport Co. Football	Sport Co. Basketball	Sortie au « Laser Game »	Paintball mousse	Sortie au « Five » Futsal

Déroulement :

Les jeunes sont engagés sur la semaine entière.

Effectif : **16 jeunes** tout au long de la semaine avec 2 éducateurs sportifs diplômés

Les jeunes et les encadrants déjeunent ensemble. Les repas ne sont pas pris en charge par la commune

Les sorties s'effectueront en mini-bus avec uniquement les stagiaires inscrits au stage sportif.

Tarification/Inscription :

La tarification pour les usagers est de 20 euros pour la semaine. Le cout de la semaine sportive pour la commune est estimé à 40 euros et variable en fonction des semaines types proposées par le service des sports. (Notamment par rapport aux choix des sorties payantes)

Fiche d'inscription au stage sportif à remplir obligatoirement avant le début du stage pour pouvoir y participer